



## Rupture de proposition de contrat de travail

Par **nulatoo493**, le **24/03/2023 à 15:00**

Bonjour,

J'avais reçu un contrat de travail d'une entreprise A que j'avais signé. Puis je suis entré en processus de recrutement avec l'entreprise B (concurrente de A). Au terme du processus, l'entreprise m'a fait une "proposition de contrat" par courriel. Un contrat de travail avait été partagé par courriel avec des espaces vides au niveau de ma date de naissance, numéro de sécurité sociale, ville, pays, adresse, nationalité ; et le contenu du courriel sollicitait un retour de ma part, ce que j'ai fait 5 jours plus tard.

Le document PDF contenait la date de début du contrat, le lieu, la proposition de salaire et tout les autres éléments habituels d'un contrat de travail.

Dans la suite, l'entreprise B m'a demandé les pièces à fournir pour l'établissement du contrat de travail définitif, chose que j'ai faite immédiatement. J'ai partagé avec l'entreprise B ma situation avec l'entreprise A par souci de transparence et voilà qu'ils me font comprendre qu'ils ne "seront pas en capacité d'avancer davantage dans la finalisation de notre processus de recrutement".

Peuvent-ils se retracter unilatéralement de cette façon?